

La Normande

www.lanormande.com

PROGRAMME ALIMENTAIRE GENISSES



INFO TECHNIQUE ALIMENTATION ...

Préconisations basées sur une étude réalisée dans 100 élevages Normands avec le soutien technique et financier de Sanders.

Des Solutions Alimentaires avec un triple objectif :

Garantir les performances laitières des futures vaches

Améliorer la longévité et la productivité sur la carrière

Gagner en poids de carcasse à la réforme

Ce qu'il faut retenir :

Objectif de poids de 190 kg à 6 mois

Moins de 20% d'ensilage de maïs dans la Matière Sèche des fourrages de la ration, de la naissance au vêlage.

octobre 2012

Son nom s'écrit comme sa robe ...

Trois couleurs et des rondeurs

La Normande
www.lanormande.com

de 0 à 6 mois

Objectif : poids = 190 kg à l'âge 6 mois

REPÈRES

PLAN D'ALIMENTATION SEVRAGE À 6 MOIS

PAILLE

+ 2,5 à 3,5 kg de concentré



FOIN FIBREUX

+ 2,0 à 2,5 kg de concentré équilibré



PHASE LACTÉE : UN SEVRAGE À 75 JOURS MAXI

À retenir :

- La **prise colostrale** : la première buvée doit avoir lieu dans les 4 heures suivant la naissance.
- La **quantité de lait** distribuée de 0 à 15 jours augmente progressivement jusqu'à **6,5 l/j** (à 2 repas/j) puis diminue progressivement les 15 derniers jours avant le sevrage.
- Dès 8 jours, un concentré équilibré est à disposition du veau. La quantité journalière distribuée augmente progressivement pour atteindre au moins **2 kg de concentré ingéré au sevrage**.
- De la **PAILLE** ou du **FOIN** Fibreux sont distribués à volonté.

À éviter :

- La distribution de lait entier trop riche en matière grasse, ou de lait entier contenant des antibiotiques
- La distribution de céréales à paille trop riche en glucides fermentescibles.

PHASE SEVRAGE À 6 MOIS : RÉGIME FIBREUX

À retenir :

- L'apport de **fouillage fibreux** à volonté est nécessaire pour assurer le développement du rumen.
- Tout retard de croissance avant 6 mois est difficilement compensable : une croissance de **850 à 900 g/j** est recommandée.

À éviter :

- La distribution de **foin de seconde coupe**, très peu fibreux et trop rapidement digestible.
- La distribution de **céréales à paille** trop riche en glucides fermentescibles.
- **L'ensilage de maïs en grande quantité** : La part d'ensilage de maïs dans la matière sèche des fourrages ne doit pas dépasser 20 % (soit environ 0,5 kg MS/j/génisse).

Adapter l'alimentation à l'âge au vêlage

OBJECTIF ÂGE AU VÊLAGE : 26 MOIS

stade physiologique	Part fourrage (%MS)	100% + foin*	60% ensilage d'herbe + 40% foin*	20% ensilage maïs + 80% foin	20% ensilage maïs + 80% paille
6 à 13 mois	Farine de blé (kg MB/jour)	0,5	0,5	1,0	
	Soja (kg MB/Jour)	0,2		0,3	0,2
	Aliment génisses (kg MB/jour)	1,0	1,0		2,5
13 mois à IA	Farine de blé (kg MB/jour)	1,0	1,5	0,5	1,0
	Soja (kg MB/Jour)	0,4		0,4	0,4
	Aliment génisses (kg MB/jour)	0,5		0,5	2,0
5 premiers mois de gestation	Farine de blé (kg MB/jour)	2,0	2,0		2,0
	Soja (kg MB/Jour)	0,4		0,4	0,4
	Aliment génisses (kg MB/jour)			1,5	2,0
5 derniers mois de gestation	Farine de blé (kg MB/jour)	2,5	2,5		2,5
	Soja (kg MB/jour)	0,4		0,4	0,5
	Aliment génisses (kg MB/jour)			2,0	2,5

* Remarque : Pour les régimes FOIN et le régime Ensilage d'herbe + FOIN, il est recommandé d'incorporer de l'Ensilage de maïs en quantité rationnée aux génisses pendant les 3 dernières semaines de gestation afin d'assurer une transition alimentaire avec la ration des vaches laitières.

de 6 mois
au vêlage

À RETENIR

L'ENSILAGE DE MAÏS À RATIONNER

L'ensilage de maïs doit être rationné : La part d'Ensilage de Maïs dans la matière sèche des fourrages doit être inférieure à **20 % de la Matière Sèche des fourrages** (soit 40 % de la Matière Brut de la ration)

En ration hivernale: valoriser au maximum les fourrages produits sur l'exploitation et assurer une complémentation en concentré adapté à la qualité des fourrages et aux objectifs d'âge au vêlage

Au pâturage la complémentation en fourrage et en concentré est à adapter à la pousse de l'herbe.



ORGANISME DE SÉLECTION EN RACE NORMANDE

Zone d'Activités du Gué Thibout

BP 43

61700 DOMFRONT

France

Tél. : + 33 (0)2 33 66 66 56

Fax : + 33 (0)2 33 30 66 49

contact@osnormande.fr

Son nom s'écrit comme sa robe ...

Trois couleurs et des rondeurs

La Normande
www.lanormande.com

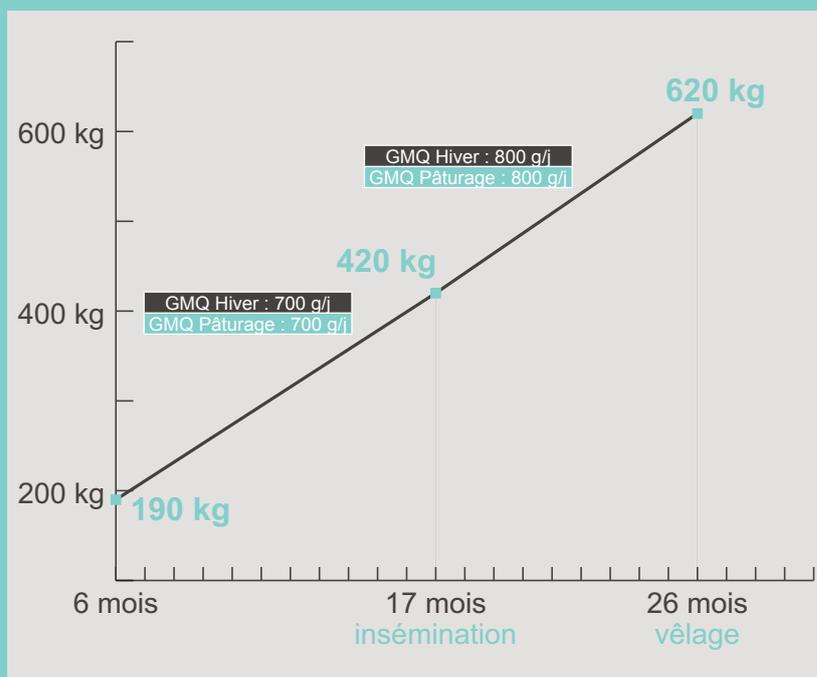
Quelques repères

DE 0 À 6 MOIS :

- Sevrage à 75 jours maximum
- GMQ 850 g/j
- Poids : 190 kg à l'âge de 6 mois
- Tour de poitrine : 133 cm

APRÈS 6 MOIS

OBJECTIF : VÊLAGE 26 MOIS



Le vêlage 26 mois présente des avantages pour l'éleveur :

- Garantie de bonnes performances zootechniques
- Coût de production de la génisse le plus faible
- Diminue le chargement à l'hectare

et requiert une gestion rigoureuse et soutenue de l'alimentation de la génisse Normande de la naissance jusqu'au vêlage.